

LE PIERRE-BRILLANT

Mensuel d'information

Val-Brillant

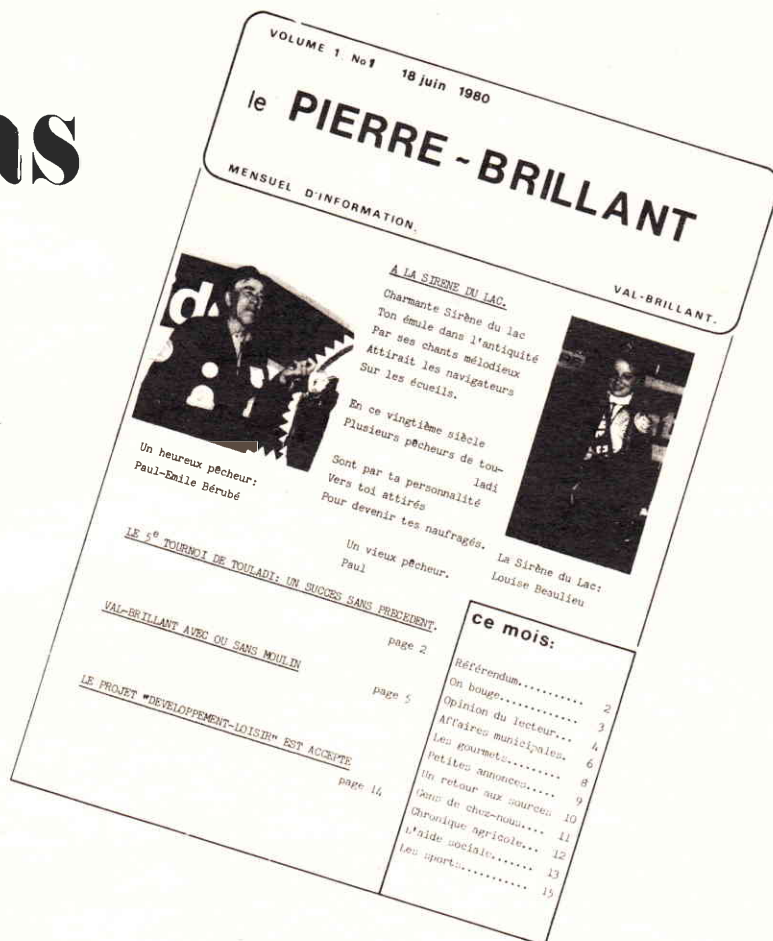
Volume 6 No I

15 Juin 1985

Distribution gratuite

À VAL-BRILLANT

**Présent dans
votre milieu
depuis
5 ANS !**



**Votre Journal ne cesse
de progresser !**



Guylaine Lauzier, originaire de Val-Brillant, reçoit des mains du Lieutenant-Colonel Clarkson son grade de Caporal.

AVIS IMPORTANT

Pour le recrutement des jeunes Etincelles que nous sommes allés chercher à Sayabec et pour mettre fin au bavardage de certaines personnes à l'effet de remplacer nos membres de Val-Brillant par ceux de Sayabec, nous disons que c'est tout simplement une fusion.

Les jeunes de Val-Brillant ont eu toutes les chances de participer à une activité intéressante de leur village.

Faisant face à de nombreuses démissions de la part de nos jeunes, il ne faut pas se poser de questions. Voilà pourquoi nous étions dans l'obligation de recruter à l'extérieur. Les jeunes membres faisant partie encore du groupe sont très intéressés et seront notre relève et nous les félicitons.

Le Corps a été fondé à Val-Brillant donc le nom ainsi que la place ne changeront jamais.

Nous demandons que les anciennes Etincelles respectent ceux et celles qui sont restés. Exemple: à la Fête des Mères, les jeunes étaient très mal à l'aise face à un clan qui a été formé afin de ridiculiser le groupe (c'est toujours la même gang).

Nous espérons que cet avis sera compris et mis à l'action.

Merci!

Comité Les Etincelles



SERVICE YVON COUTURE Enr.



Réparation d'Appareils Électro-Ménagers de toutes marques
Représentant autorisé:
"INGLIS" - "ADMIRAL" - "SEARS" (KENMORE)
742-3715
Route 132 Ouest, VAL BRILLANT, Qué.

LE PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
G0J 3L0

REDACTION

Rédacteur
AUCLAIR Marcel

Responsable de page
BELANGER lucien
D'AMOURS Léopold
deBILLY Anne
LAUZIER Marie-Paule
LEVESQUE Gilberte C.
MORIN Francine
RINGUET France
TREMELAY, Jeannette
TURCOTTE Françoise

Photographie
LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Composition
LEBEL Irène

Graphiste
GIRARD Stephen

Montage
TURCOTTE Denise

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.
TURCOTTE Denise
TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE 2000
INC.
179, boul. St-Benoit
Amqui, G0J 1B0

TIRAGE: 750 copies
ABONNEMENT: 6,00\$ année
DEPOT LEGAL: QUEBEC
CANADA
COURRIER 2ième CLASSE
ENREGISTREMENT 5 5 6 8

Les activités du Comité d'école

Bonjour,

Votre comité d'école a pensé vous dresser une liste des activités organisées en collaboration avec le personnel de l'école, durant cette année qui tire à sa fin.

31-10-84: Soirée de l'Halloween, au gymnase de l'école.

20-12-84: Fête de Noël à l'école.

25-02-85: Journée plein air, au centre de plein air de St-Damase. Journée à Val d'Irène pour la maternelle.

19-04-85: Journée à la cabane à sucre.

08-05-85: Assemblée générale annuelle.

08-06-85: Journée de sécurité à bicyclette. Il y a eu aussi une vente de fromage et un marché aux puces, afin d'aider au financement de toutes ces activités. Cela a été une réussite et nous vous remercions pour votre participation.

Lors de notre assemblée générale annuelle, il y a eu élections et notre nouveau comité d'école se compose des personnes suivantes:

Martine D'Amours,	présidente
Colette Fournier,	secrétaire
Francine Jean,	trésorière
Simone Michaud,	rep. des prof.
Paul-André Beaulieu,	rep. des parents
Denise Jacques	
Carmen R. Couture	
Angèle Chicoine	
Colette Pelletier	

Nous connaissons le nom de notre vice-président lors de l'assemblée du mois d'octobre '85.

Bonnes vacances à tous.

Votre comité d'école,
par Carmen R. Couture

Fête des mères à l'Age d'Or



Dimanche le 12 mai dernier, la Fête des Mères fut soulignée au Club de l'Age d'Or.

Soirée sociale, vin d'honneur et fromage furent servis à l'assistance. A l'entrée les mères reçurent un ruban des mains de deux époux Messieurs Donat Paquet et Emmanuel D'Astous. Le vin d'honneur fut aussi servi par les hommes.

Les dames ayant reçu un billet, le tirage détermina une "Mère de l'année '85" qui fut Mme Ange-Albert Blouin. Un cadeau lui fut remis par M. Donat Paquet, directeur, la présidente, Mme Turcotte, lui a remis également un joli bouquet de corsage (voir photo).

**** Félicitations à Mme Blouin ****

La soirée se continua sur un air de fête. Chants et danses agrémentèrent cette soirée, avec les musiciens de M. Hilaire Bérubé et M. Roger Pelletier respectivement de St-Moïse et Sayabec.

Françoise Turcotte, prés.



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité: Chauffage Electrique

Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
GOJ 3LO
C.P.: 216

Les boîtes à fleurs

Placées aux fenêtres de la maison ou sur la rampe de la galerie, les boîtes à fleurs égaient la résidence et la rendent plus accueillante.

Eviter les grosses boîtes à fleurs; elles sont difficiles à manipuler et lourdes lorsqu'elles sont pleines de terre. Les boîtes faites exclusivement de métal sont à proscrire; employer celles fabriquées de bois dont l'épaisseur minimale est de 2 cm. Ne pas peindre l'intérieur de la jardinière mais la protéger en utilisant un enduit protecteur non nocif aux plantes; sa couleur extérieure doit s'harmoniser avec celle de la maison. Pour favoriser la croissance normale des plantes, la profondeur de la boîte doit mesurer au moins 15 cm. Des orifices de drainage et des cailloux placés au fond de la jardinière facilitent l'écoulement de l'excès d'eau. Les fixations supportant le contenant doivent être solides.

Les plantes poussant dans les jardinières de fenêtre requièrent des arrosages fréquents; elles ont également besoin d'applications d'engrais plus rapprochées que les espèces croissant en pleine terre.

Ne pas surcharger la jardinière. Placer les plantes dressées comme la salvia et la tagète à l'arrière et des fleurs retombantes tels le pétunia cascade et l'alyssum blanc à l'avant; les espèces à feuillages décoratifs conviennent également à la décoration des jardinières de fenêtre.

Corbeilles retombantes

Le balcon, l'abri d'auto, la véranda et le portique sont des endroits idéals pour suspendre des corbeilles. On peut y faire pousser des espèces retombantes comme des espèces à port dressé. Les plantes d'extérieur que l'on suspend à l'extérieur pour l'été préfèrent un emplacement partiellement ombragé.

L'arrosage des corbeilles comme celui des boîtes à fleurs s'effectue le soir ou tôt le matin. Fixer un récipient métallique sous la corbeille pour amasser l'excès d'eau d'arrosage.

Voici quelques suggestions de plantes annuelles, vivaces et bulbeuses, en fonction de leur utilisation:

Plante-bande:

- annuelles: mufler, aster, célosieplumbeuse, oeillet d'Inde, rose d'Inde, verveine, zinnia, kochia.
- vivaces: achillée, ptarmique, ancolie, aster vivace, chrysanthème, oeillet de poète, phlox, paniculée, pivoine.

Rocaille:

- Annuelles: Mufler miniature, némésie, obélie, oeillet d'Inde, tagète alyssum, pourpier.
- Vivaces: Alyssum, saxatile, arabète, aster des alpes, plox subulé, primèvre, campanule.

- Bulbes rustiques: Perce-niege, corcus, muscari.

Boîte à fleurs:

- annuelles: agérate, aster nain, pétunia cascade, oeillet d'Inde nain, tagète, sanvitalia, géranium
- bulbe tendre: bégonia tubéreux.

Corbeille suspendu:

- annuelles: browalie, pétunia cascade, thunbergie, lobélie, géranium, capucine, sanvitalia, fuchsia.
- Bulbes tendres: bégonia tubéreux.
- Plantes d'intérieur: lierre, tradescantia (misère, glace)

Courtoisie du ministère de l'Agriculture des pêcheries et de l'Alimentation. Ministère du Québec.



Indemnisation des victimes d'acte criminel

Une personne qui est victime d'un acte criminel a la possibilité de poursuivre civilement devant les tribunaux l'auteur du dommage. Elle peut aussi réclamer une indemnisation en vertu de la loi d'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Cette demande doit être adressée à la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail du Québec (mieux connue comme étant la C.S.S.T.) qui est d'ailleurs chargée de l'application de cette loi. Comme condition, la personne, résidente ou non, doit avoir été blessée, ici au Québec, par suite d'un acte criminel. Par blessure, la loi prévoit non seulement la lésion corporelle comme telle mais même un choc mental ou nerveux. Il est à noter que si la personne est tuée, ses personnes à charge pourront réclamer les avantages de cette loi.

Cependant, la personne qui aurait été victime d'un tel acte alors qu'elle se trouve à son travail devra réclamer les indemnités du régime prévu par la loi sur les accidents de travail. Ne sera pas admissible également une personne qui, par sa faute, aurait contribué à ses blessures (ou mort), qui aurait été partie à une infraction ou encore lorsque l'acte criminel aurait été commis au moyen d'un véhicule automobile; dans ce dernier cas, c'est à la Régie de l'Assurance automobile qu'il faut s'adresser.

Est considérée aussi comme une victime au sens de cette loi la personne (le témoin) qui, tentant d'arrêter un contrevenant ou tentant de prévenir ladite infraction, est blessée à cette occasion. Cette

victime pourra être remboursée, jusqu'à concurrence de 1 000,00\$, des dommages matériels qu'elle a subis. Il est important de savoir qu'il n'est pas nécessaire que l'auteur du délit ait été condamné ni même arrêté pour pouvoir bénéficier des avantages de cette loi. En effet, bien souvent on ne retrouve pas les agresseurs; la loi n'a pas voulu pénaliser les gens de ce fait et par conséquent n'exige pas comme pré-requis l'arrestation ou la condamnation du criminel.

Il est cependant recommandé de communiquer sans délai avec la police qui pourra constater les dommages encourus et aussi, de voir son médecin traitant qui constatera les blessures subies par la personne.

C'est d'ailleurs le médecin qui aura à fournir un rapport détaillé de ce qu'il a pu observer comme dommages corporels à la C.S.S.T..

En terminant, il faut savoir que la demande d'indemnisation en vertu de cette loi doit être prise dans le délai d'un an à compter de la survenance des blessures; passé ce délai, votre recours sera rejeté parce que prescrit. De plus, si une victime a exercé une poursuite civile contre la personne responsable et que le somme adjugée est inférieure au montant qu'elle aurait pu avoir en vertu de la loi d'indemnisation des victimes d'actes criminels, la loi lui accorde le droit de réclamer la différence si, toutefois, elle en fait la demande dans l'année de la date du jugement.

Esso

**Station Service
NORMAND GAGNÉ ENR.**

Val-Brillant

742-3814

*Venez voir nos nouveaux
prix de l'essence*

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3490

DÉPANNEUR

MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC

Inauguration du "Le 10 Saint-Louis"

ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE MAIRE DE VAL-BRILLANT LORS DE L'INAUGURATION DU "LE 10 ST-LOUIS"

Monsieur le Ministre,
Monsieur le député provincial de Matapédia
Monsieur le député fédéral de Matapédia-
Matane,
Messieurs les représentants de la S.H.Q.,
Monsieur le Curé,
Bien chers invités,

Bonjour,

C'est un plaisir pour la municipalité de Val-Brillant de vous souhaiter la bienvenue, aujourd'hui, à l'occasion de l'inauguration des appartements pour personnes retraitées "Le 10 St-Louis".

La cérémonie qui nous réunit marque donc l'accomplissement d'un projet vieux de plus de 10 ans. Décidé des uns, réclamé par d'autres, le projet est maintenant une réalité. Et aujourd'hui, nous nous devons de remercier les deux gouvernements et la Société d'Habitation du Québec pour sa réalisation. Ces dix unités de logement ont comblé un besoin de résidence pour personnes retraitées à Val-Brillant, besoin qui se faisait sentir depuis plusieurs années.

Si les efforts conjugués des deux gouvernements et de la municipalité aboutissent aujourd'hui à cette magnifique construction, tout le travail préparatoire à une telle réalisation revient à notre secrétaire-trésorière retraitée, Mme Jeanne D'Arc Saintonge.

Madame Saintonge a mis toute la tenacité qu'on lui connaît à monter le dossier, à le suivre et à le défendre au cours des dernières années. Si, parfois, elle a dû retraiter devant l'adversité, elle ne se rendit jamais. Et, un peu comme les Anglais qui prétendent que, dans une guerre, ils gagnent au moins une bataille, la dernière, Mme Saintonge peut se glorifier, aujourd'hui, d'avoir remporté la victoire.

Dieu sait si c'est une bien mince consolation pour une personne qui a oeuvré dix-sept ans au service de ses concitoyens comme secrétaire-trésorière. Sans trop de considérations de la part de ceux-ci voire même des élus municipaux.

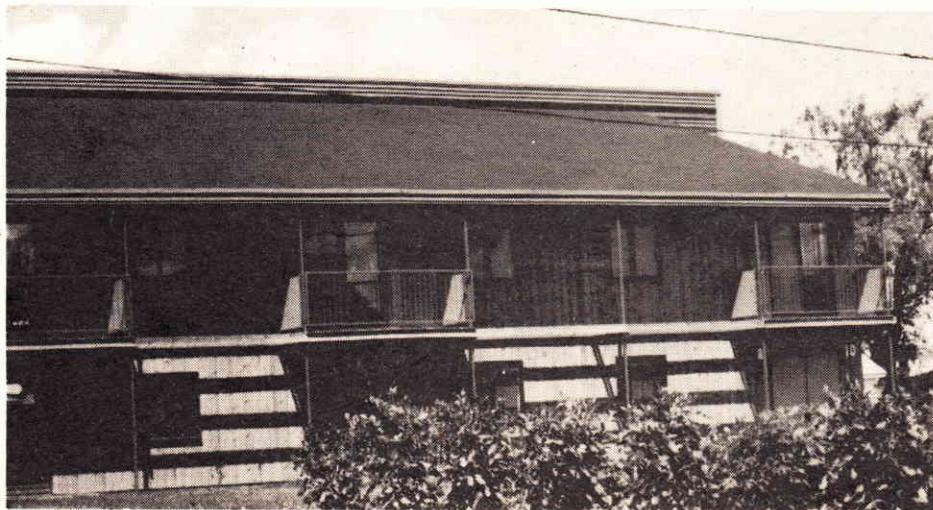
Si cette cérémonie souligne sa réussite, nous espérons que, dans un avenir rapproché, nous ayons l'occasion de la remercier pour tous les services rendus à la municipalité.

Comme cette inauguration marque une étape, la municipalité aimerait bien garder un souvenir tangible de cette cérémonie. Nous demandons donc à tous les invités et à Monsieur le Ministre et Député(s) de signer notre livre d'or à la fin de la cérémonie.

Vous remerciant de votre honorable présence et du témoignage écrit que vous nous laisserez, nous vous offrons nos salutations les meilleures.

Merci!

Marcel Auclair, maire



DIVERS

HYDRO-QUEBEC PAIE SES TAXES

Certaines personnes reprochent à Hydro-Québec de ne pas participer à l'assiette fiscale. Ces personnes ignorent qu'Hydro-Québec paie la facture que requièrent les services publics d'une société industrialisée. Elle contribue substantiellement au financement du gouvernement québécois. Sa participation correspond à 39% des revenus du Québec provenant des impôts des sociétés: impôt sur le profit des sociétés, taxe sur le capital et primes d'assurance. La part du gâteau qu'Hydro-Québec paie est plus que raisonnable. Elle est basée sur le rendement de l'entreprise et sur son équité économique. Elle comporte des formes particulières qui prennent les noms de dividendes, taxe sur le capital, taxe sur les ventes, taxes municipales et scolaires.

L'effort fiscal d'Hydro-Québec:

En 1984, Hydro-Québec a versé 380 millions au Trésor public québécois. Cette somme constitue un tribut fort appréciable, soit quelque 150,00\$ par abonné.

En 1985, la contribution fiscale d'Hydro-Québec demeurera au beau fixe. Les prévisions s'élèvent à 374 millions. Toutefois, les impôts, taxes et dividendes qu'Hydro-Québec prévoit verser en 1986 et en 1987 enregistrent une courbe ascendante. Les montants prévus se chiffrent respectivement à 552 millions et à 581 millions.

En 1984, les dividendes susceptibles d'être déclarés atteignent les 156 millions. Le dividende versé au gouvernement est exigé par la loi 16 qui modifiait la loi d'Hydro-Québec, en décembre 1981.

En 1984, Hydro-Québec verse au Trésor provincial une somme additionnelle de 115 millions pour acquitter la taxe sur le capital. Cette taxe existe depuis le 1er juillet 1981.

En outre, en 1984, Hydro-Québec paie 91 millions pour la taxe annuelle de 3% sur les ventes d'électricité aux consommateurs québécois. Cette taxe est imposée depuis le 1er janvier 1980. Elle remplace le montant fixé de 20 millions perçu au préalable, à chaque année.

Enfin, en 1984, Hydro-Québec a acquitté 18 millions en taxes municipales, scolaires et d'affaires.

Voilà l'ensemble de la contribution directe d'Hydro-Québec au financement des gouvernements!

La retombée sur les prix de l'électricité:

Il convient ici de noter que toute hausse sensible des redevances fiscales d'Hydro-Québec entraînerait une montée des taux de l'électricité qui, telle une nouvelle taxe, frapperait la consommation des ménages et augmenterait les dépenses d'exploitation des entreprises.

Pour favoriser le développement socio-économique, il est préférable de maintenir les tarifs de l'électricité au taux parmi les plus bas en Amérique. Déjà, en 1984, la clientèle d'Hydro-Québec bénéficiait d'une économie de 700 millions sur sa facture d'électricité par rapport à ce qu'elle aurait dû déboursier si les tarifs de Toronto s'étaient appliqués au Québec. Cet écart bénéfique doit demeurer.

Dans la mesure où l'électricité est un service public essentiel, un faible coût pour sa consommation devient un facteur important dans l'amélioration de la vie des Québécois et des Québécoises. Il contribue à accroître les bénéfices sociaux et économiques en mettant l'énergie électrique à la disposition de toutes les régions à des tarifs accessibles et uniformisés. Il en découle divers avantages qui s'expriment en termes d'emploi, d'activité économique et de revenu au Trésor public.

Bulletin 2, 85-04-01



SEANI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**

Nouilles Gaspésiennes

Ingrédients:

- 1 boîte de champignons;
- 1 boîte de crème de champignons;
- 1 boîte de 7 oz de thon égoutté;
- 1 oignon;

(Cuire les nouilles comme le mode d'emploi).

Préparation:

- Faire revenir les champignons et les oignons dans 2 c. à soupe de margarine. Ajouter la crème de champignons et le thon émietté, les nouilles, et bien mêler le tout.

- Déposer dans un moule beurré et mettre au four. Saupoudrer de Parmesan râpé et faire griller durant 30 minutes à 350 degrés.
(Recette pour 2 ou 3 personnes).

* BONNE CHANCE *

Gisèle D'Amours

Ketchup à la rhubarbe

Ingrédients:

- 6 t. de rhubarbe finement coupée;
- 4 t. de cassonade bien tassée;
- 4 t. de vinaigre;
- 4 t. d'oignons;
- 4 c. à thé de gros sel;
- 1 c. à thé de cannelle;
- 1/2 c. à thé de clous de girofle;
- 1 c. à thé de gingembre;
- 1 c. à thé de toute épice;
- 1/4 c. à thé de poivre noir.

Préparation:

- Mélanger tous les ingrédients ensemble et faire cuire pendant environ une heure ou jusqu'à épaississement en remuant de temps en temps.

- Verser dans des bocaux stérilisés chauds. Donne à peu près 8 chopines. Servir avec toutes les viandes mais surtout les froides.

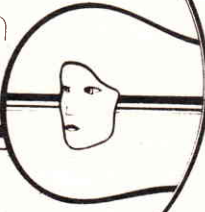
* BONNE CHANCE *

Anonyme

Coiffure
au
Caméléon

21 St-Pierre Ouest
Val-Brillant

742-3858



Du mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 13h00

GENEREUX DONATEURS

- 2 anonymes Val-Brillant
- M. Roger Dupêré Vaudreuil
- Mme Yves Tremblay Amqui
- Juliette Côté Sayabec
- Mme Victor Deschênes Sayabec



**LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883

C.P. 698 Tél.: (418) 629-4437

*Librairie
D'Amqui Inc.*

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE & SERVICE

**OBJET & V
LOC**

Tarifs: \$1.00 pc
\$2.00 pc

s'adresser :

Mme Franco

742-3

Spéciaux
du me
au samedi in
Spéc
Toute coup

RICH



MARCHE

Bière
742-
5, rue St-P
Val-B
Cté Ma
P

Petites nouvelles, petites annonces...

Nouvelles:

Décès: - A Rimouski est décédée le 17 mai '85, Mlle Jeanne Lepage 84 ans 8 mois autrefois de Val-Brillant, inhumée au cimetière de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 17 mai '85, M. Paul-Emile Morin 68 ans 4 mois, époux de Mme Rita Turcotte. Il était le père de M. Jacques Morin de notre paroisse.

- A Montréal est décédée Mlle Laura Fortin 81 ans 6 mois fille de feu M. et Mme OCTave Fortin autrefois de Val-Brillant, inhumée au cimetière de notre paroisse.

- A Montréal est décédée Mme Flavie Dechamplain Desrosiers 79 ans et 5 mois, épouse de feu Antonio Desrosiers de Sayabec. Elle était une ancienne résidente de Val-Brillant.

" Sincères condoléances aux familles éprouvées "

Mariage: - A Val-Brillant a eu lieu le 3 mai '85 le mariage de M. Serge Tremblay fils de M. et Mme Gaspard Tremblay de Matapédia et de Mlle Diane D'Amours fille de Mme Gérard D'Amours (Imelda Santerre) de notre paroisse.

* Voeux de bonheur aux nouveaux époux *

Annonces:

Offre de services: J'offre mes services pour réparer, peindre: bibelots, statues, crucifix. Pour information s'adresser à Mme Ludvine Banville à 742-3246, 72 St-Pierre ouest, C.P. 165, Val-Brillant G0J 3L0.

Marché aux puces: Vers le 15 juillet '85, chez Mme Xavier Caron, un congélateur et quelques meubles ainsi que différents objets, livres seront mis en vente. Ceci se continuera jusqu'à épuisement. Pour plus d'informations vous pouvez me contacter Mme Xavier Caron à 742-3463.

Remerciements: Au St-Esprit pour faveur obtenue.

G.C.L.

CANTINE «LA PAYSANNE»

SPECIALITES:

- SOUS-MARIN
- POUTINE

HEURES D'OUVERTURE:

DIM. AU JEU.: DE 10H00 À 1H00 AM
VEN. ET SAM.: DE 10H00 À 2H00 AM

ROUTE 132 OUEST

VAL-BRILLANT

742-3422

CHARLES ST-AMAND Fer Ornemental



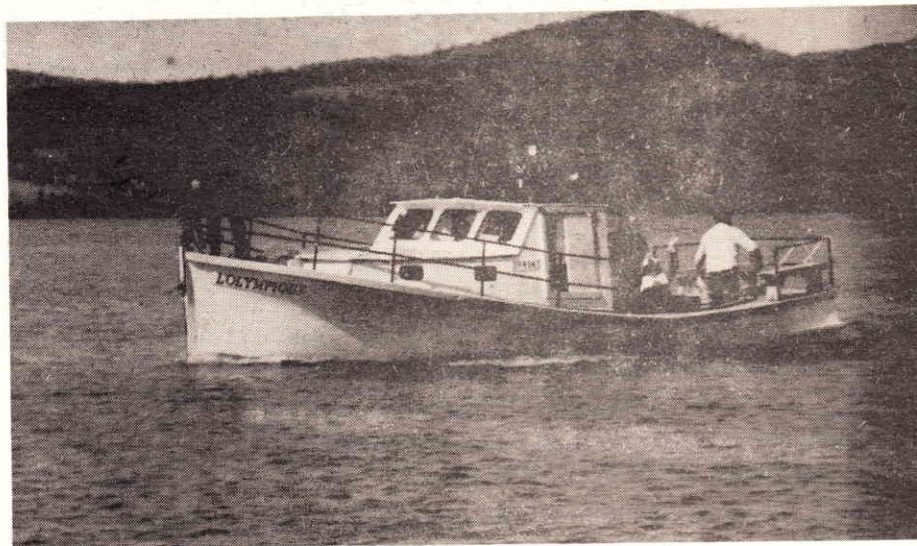
VAL-BRILLANT

742-3225



Festival

ON



PART...



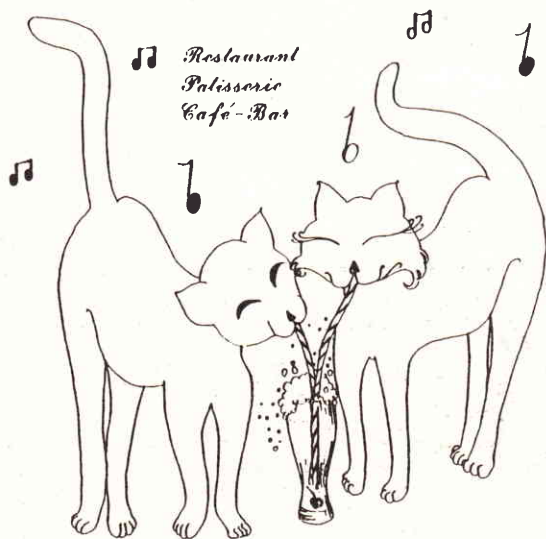
La Maison de La Crôte

45 Saint Pierre

Val Brilliant

GOJ 3LO

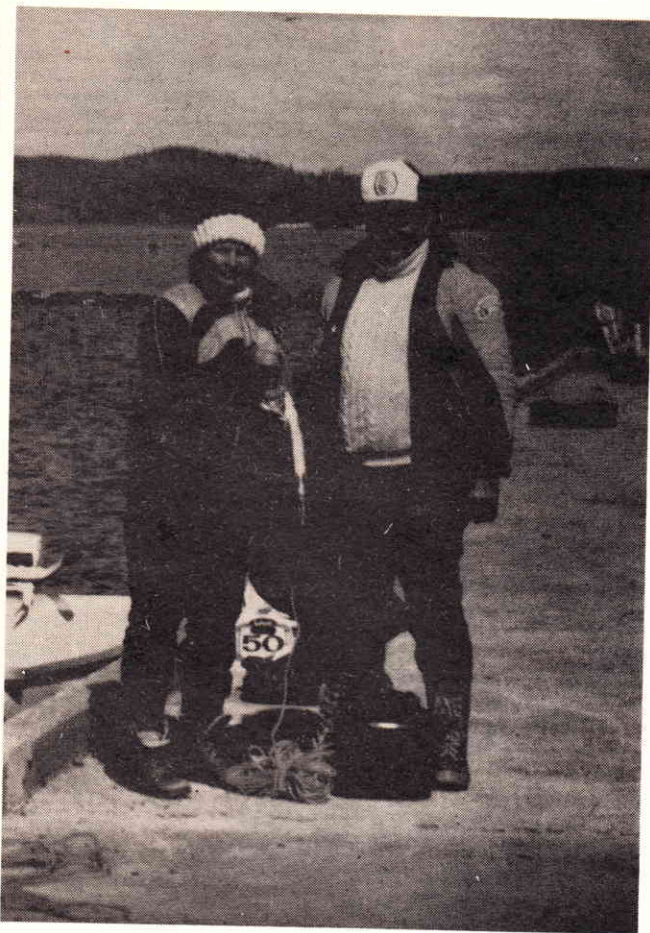
Tel. 742-3251



Simplement pour le plaisir



Truite grise



on revient...

**et on
s'amuse!**



CHARPENTERIE
MENUISERIE

D'AMOURS
Décoration
D'Amours INC.

88 Rte 132
VAL-BRILLANT

Tél: **742-3736**

15 juin 1985 LE PIERRE-BRILLANT



★ JEUX ★



**AIDE-MOI
À DÉTERMINER
DE QUEL
OISEAU
IL S'AGIT,
SEULEMENT
D'APRÈS SA
SILHOUETTE**

a. HÉRON
b. HIRONDELLE
c. CANARD

d. CORNEILLE
e. CHOUETTE
f. GOÉLAND

g. BUSE
h. MOINEAU
i. PIGEON

★★★★★

TCHOU! TCHOU!

Aux Etats-Unis, un Indien va voir le maire et lui dit:

— Est-ce que je pourrais changer de nom. Est-ce possible?

— Oui, dit le maire. Mais comment vous appelle-t-on?

— Grosse Locomotive qui traverse la prairie en crachant de la fumée noire.

— Et comment désirez-vous vous appeler?

— Tuf-Tuf-Tuf.

Sur combien de petites îles est bâtie la ville de Venise?

178 îlots

SOLUTIONS

LES OMBRES D'OISEAUX

1-a, 2-g, 3-b, 4-c, 5-a, 6-h, 7-d, 8-f, 9-i

Bonjour amateurs de voile!

Il y a maintenant trois bonnes semaines que le Lac Matapédia est callé. Le temps se réchauffe, ce qui fait que le vent provoque des risées sur le lac; le clapotis de l'eau, les moutons blancs sur la crête des vagues, ça donne le goût de sortir les bateaux des hangars où ils ont hiberné.

De toute façon il faut tous en convenir, à partir de la fin juin, les conditions environnantes seront sûrement à leur optimum pour un beau petit tour à voile sur le lac, audacieux ou pas.

En parlant d'audacieux, peut-être avez-vous observé lors d'une promenade en bateau sur le lac entre deux truites, de la fenêtre du salon, ou sur la route en voiture les pas frileux qui déjà ont commencé à se pratiquer, soit à la planche à voile, soit avec un voilier à la Marina du Lac Matapédia.

Le Club de Voile du Lac Matapédia vous offre une multitude de facilités: préférez-vous les bateaux à voile ou les planches à voile? La récréation ou la performance? La location ou les cours? Le jour le soir ou la fin de semaine? Un cours

privé, semi-privé ou de groupe? A l'heure à la demi journée, la journée ou le séjour? Vous êtes étudiant ou adulte? Dans la région en permanence ou en visite? Vous possédez votre équipement ou non? Membre ou non membre?

Et bien comme vous voyez, on en aura pour tous les goûts au Club de Voile du Lac Matapédia situé à la Marina du Lac Matapédia de Val-Brillant.

Une invitation toute spéciale est lancée aux entreprises et organismes de la région afin que ceux-ci découvrent avec leurs membres ou employés les joies que procurent la voile.

Dès la semaine prochaine, vous trouverez plus de détails au sujet de la programmation de l'Ecole de voile. Et n'oubliez pas, le 22 juin, pleine voile sur le Lac Matapédia.

Le Club de Voile du Lac Matapédia
C.P. 106, Val-Brillant
G0J 3L0
(418)742-3832

CLUB DE VOILE: DEJA TROIS ANS

Après un été '84 au-delà des espérances du conseil d'administration du Club de Voile du Lac Matapédia, déjà on se prépare pour une troisième saison qui s'annonce bien.

En effet depuis quelques semaines, le nouvel exécutif redouble d'ardeur à l'approche de la nouvelle saison pour continuer l'oeuvre des valeureux pionniers.

Cette année, Ginette Mayer occupera la présidence, elle sera épaulée par Hélène D'Aoust au secrétariat et de Louise Jodoin à la trésorerie. Feront également partie du C.A. André Fournier, Cécile Corbin, Diane Denis et de Richard Deroy.

Du nouveau s'annonce, entre autres mentionnons que le Club est dans la Capitainerie de la Marina du Lac Matapédia et utilise le même téléphone que cette dernière. Le C.A. vous annonce également l'achat de nouvelles planches à voile ainsi que la continuité de tous les services offerts l'année dernière.

Pour plus de détails concernant les embarcations, les activités pour la saison et la façon de pouvoir communiquer avec le Club, suivez nos prochains articles qui paraîtront hebdomadairement.

Le Club de Voile du Lac Matapédia
C.P. 106, Val-Brillant
G0J 3L0
(418)742-3832



COMITE LOCAL

Le thème de la semaine de sensibilisation de la personne handicapée: "Un jour à la fois" fut proposé par Madame Bernard Paquet et approuvé par C.H.V.M..

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour venir assister à notre semaine de sensibilisation. Spécialement l'après-midi de notre exposition; à cette occasion, un goûter a été offert par Monsieur Claude Chicouane de la Cantine La Paysanne. Nous tenons à le remercier sincèrement pour sa générosité. Nous voulons aussi souligner la contribution de Madame Armand D'Amours pour nous avoir commandité une partie des prix de présences pour cette après-midi; Monsieur Fernand Côté d'avoir bien voulu nous prêter sa cafetière pour notre goûter et Monsieur G.H. Aubut pour avoir accepté de nous laisser un local de l'école.

A l'occasion de cette semaine, nous avons (Comité des handicapés de Val-Brillant) invité les élèves de 4^e - 5^e & 6^e année à se prononcer sur la personne handicapée. Voici quelques idées qui en sont ressorties.

Est-ce que leur handicap me fait réfléchir sur ma condition? Oui lorsqu'on a tous ses membres, bien des fois on ne se force pas, on se néglige même.

Est-ce que je les accepte bien ou suis-je mal à l'aise de les côtoyer? Certaines personnes nous ont dit qu'en côtoyant les handicapés nous pourrions découvrir leurs talents et toutes les richesses qu'ils ont dans leur coeur.

Est-ce que j'ai des préjugés face à ces personnes? Non, nous n'avons pas de préjugés envers ces personnes parce que ce sont des êtres humains comme nous, avec un coeur qui aime et à leur tour se faire aimer. Nous devrions agir envers eux comme nous aimerions qu'on agisse envers nous si nous étions à leur place.

Comment je me sens quand je vois un handicapé? Je me sens très bien quand je vois un handicapé parce que c'est une personne comme une autre. On se dit que ces personnes sont pleines de volonté et de

courage. On pourrait les aider, leur rendre service, les encourager et les aimer. Ce n'est pas leur handicap qui les empêche d'être aimables, ni d'être nos amis.

Nous remercions les élèves et leurs professeurs d'avoir bien voulu collaborer à ce questionnaire.

Pour encourager la participation et en guise de remerciement, nous avons fait tirer 5 billets de 2,00\$ en 4^e et 5^e année et de même pour la 6^e année. Voici la liste des gagnants:

Katy Gallant	4 ^e année
Isabelle Leblanc	4 ^e année
Nancy Godbout	5 ^e année
Stéphane Côté	5 ^e année
Lisanne Michaud	5 ^e année
Sébastien Leblanc	6 ^e année
Hélène Cloutier	6 ^e année
Onienta deBilly	6 ^e année
Benoît Michaud	6 ^e année

Une année d'activités

Une autre année d'activités avec les personnes handicapées tire à sa fin. Voici quelques projets qui nous ont bien divertis. Lyne Claveau a bien voulu nous guider dans la confection d'une tapisserie exécutée aux petits points. Murielle Soucy nous a appris à confectionner des personnages en pâte; beaucoup en on profité pour laisser aller leur imagination. Madame Gilberte Lévesque est venue nous offrir de son temps pour nous apprendre à confectionner des pantouffles. Alice Bastien nous a enseigné à recouvrir de tricotlette nos cintres de garde-robe. Madame Joseph Aubut est venue nous apprendre comment fabriquer de jolies fleurs avec du ruban. Nous terminerons nos activités en fabriquant des sous-plats avec des bouchons de lièges sous l'oeil vigilant de notre fée Madame Bernard Paquet. Puis nous irons visiter le groupe des handicapés de Causapscal après les avoir accueillis chez-nous.

Suite à la page 16



Festival des Foins: nouvelle organisation

Suite à la dernière assemblée générale du Festival des Foins, il fut décidé que dorénavant l'organisation du festival reposerait uniquement sur un conseil d'administration. IL y a donc abolition des comité de surveillance et organisateur.

Le présent comité est composé de:

Yolande Boudreau, présidente
Gaëtan Charest, vice-président
Georgette Sirois, trésorière
Pierre D'Amours, publiciste-relationniste
Claudie Côté, secrétaire
Aline Nicole, directeur
Donald Paquet, directeur

Cette année, une partie des bénéfices du festival sera partagée avec 5 organismes de Val-Brillant: la Relève, les Fermières, les loisirs, les Etincelles et les Scouts. Ceux-ci apporteront d'ailleurs un soutien aux différentes activités en se rendant responsable de leur bon fonctionnement.

La programmation du festival, édition 1985, est déjà établie. Ainsi nous retrouvons la compétition d'habileté au tracteur et au sciote, la souque à la corde, le lancer de l'oeuf et une nouveauté, la compétition des trois et quatre roues.

De même le Club de Voile se joindra au festival pour une journée nautique. Il y aura aussi des activités pour tous, comme divertissements pour nos aînés à la Villa Mon Repos, souper champêtre et plus pour les jeunes et une journée pour les 18-30 ans dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse. A tout cela s'ajoutent la parade, l'exposition culturelle, la chanson-thème 1985, le plat typique du festival et Trefflé avec ses nouveaux atouts.



Une vente de chocolat mise en branle par chaque faucheur permettra à ceux-ci d'accumuler des capsules qui serviront lors du tirage pour la désignation du roi de la fenaison. Pour la 7ième édition, nos faucheurs sont:

Renaud Aubut & sa marraine Agathe Turgeon
Gonzague Pigeon & sa marraine Marielle Claveau
Magella Paquet & sa marraine Monique Beaulieu

Et pour vous accueillir nos charmantes hôteses, Lisette D'Amours et Ghislaine Paradis.

Donc à ne pas manquer, Le Festival des Foins qui se tiendra du 19 au 28 juillet prochain.

Note: Les intéressés à participer à la parade devront s'inscrire avant le 12 juillet.

Aline Nicole



Louis-Marie Bélanger
ARPENTEUR GEOMETRE
26 RUE STE URSULE
Amqui 629-2711

Jules inc.
Fournier
VAL-BRILLANT

CONTRACTEUR
GENERAL
742-3227

Une année d'activités (suite de la page 14)

Outre ces activités nous avons eu le plaisir de quelques sorties de groupe où nous nous sommes joints aux autres groupes de la Vallée. Dimanche 25 novembre: assemblée annuelle à la salle de l'Hôtel de Ville d'Amqui. Le 14 décembre: party de Noël avec notre bon Père Noël et notre échange de cadeaux. Le 4 mars: après-midi de plein air au Camp Sabte Chaud. Le 24 avril: splendide journée à la cabane à sucre de Monsieur Antonio Ouellet à St-Damase. Le 28 avril: soirée de fermeture de la semaine de sensibilisation de la personne handicapée à la Salle des Chevaliers de Colomb d'Amqui.

La formation du comité pour personnes handicapées de Val-Brillant se lit comme suit à partir de mars '85:

- Carmen Couture, présidente
- Micheline Paquet, vice-présidente
- Jeannette Tremblay, secrétaire
- Murielle Soucy, trésorière
- Madame Bernard Paquet, directeur
- Denise Gagné, directrice
- Alice Bastien Couture, directrice

Alice Bastien Couture

* * * * *

Dimanche le 2 juin se déroulait notre radiothon annuel. A cette occasion, nous avons pu constater la générosité de la population de la Vallée. Un montant de 464,00\$ a été recueilli.

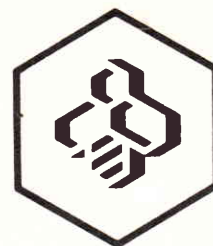
L'Association des handicapés de la Vallée remercie spécialement tous les commerçants qui ont donné généreusement ainsi que plusieurs particuliers.

Alice Bastien Couture

* * * * *

Vous avez sûrement remarqué que l'article ci-haut a paru le mois dernier. Cependant, dû à une erreur, certains paragraphes ont été inversés.

Pour rendre justice au Comité Local des Handicapés, nous reprenons le texte tel qu'il doit être.



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271

**QUINCAILLERIE
VAL-BRILLANT ENR.**

Tél.: (418) 742-3316 / 3317

Spécialités:

Plomberie - Chauffage au bois
Outillage bricoleur et professionnel
Vis et boulons